

Paris, le 28 septembre 2018

DOSSIER DE PRESSE

Pour des Villes & Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens



28 septembre 2018 | De 9h à 13h00

Ground Control, 81 rue du Charolais - Paris (75012)

Contacts :

Maité Gérard – m.gerard@reseau-environnement-sante.fr - 06.59.59.06.98

André Cicoella - president@reseau-environnement-sante.fr - 06.35.57.76.82

Chloé Humpich - presse@paris.fr - 01.42.76.49.61.

SOMMAIRE

1. EDITO
2. NOTRE DEMARCHE
3. LES INTERVENTIONS
4. SIGNATURE ET POINT PRESSE

Annexes

1. LA PRESENTATION DES PROJETS
2. LA CHARTE « VILLES & TERRITOIRES SANS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS »
3. LES ATELIERS SANTE ENVIRONNEMENT
4. LA CAMPAGNE PHTALATES
5. NOS PARTENAIRES
6. QUELLE SNPE2 ?

EDITO

Perturbateurs Endocriniens : « une menace mondiale à laquelle il faut apporter une solution »

De l'Appel de Wingspread à l'Appel de Paris

En juillet 1991, 21 scientifiques réunis à Wingspread (USA) forgeaient le concept de perturbateurs endocriniens et lançaient l'Appel de Wingspread. Ils remettaient en cause le vieux dogme de la toxicologie, « *La dose fait le poison* », formulé au 16^{ème} siècle par l'alchimiste suisse Paracelse. **Avec les PE, c'est « la période qui fait le poison ».** **C'est l'exposition pendant la période sensible de la grossesse qui impacte le plus la santé de l'enfant, du futur adulte et même de ses descendants.**

En mars 2009, en prenant appui sur ces connaissances, le RES lançait l'**alerte sur les biberons au Bisphénol A**. La ville de Paris prenait très rapidement la décision de retirer ces biberons de ses crèches. Des dizaines de villes suivaient cette décision. Cela conduisait les sénateurs, puis les députés à voter l'interdiction en 2010, décision étendue dans l'année même à l'ensemble de l'Union Européenne.

À la suite d'une demande du RES, en 2014, était adoptée la Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens, renouvelée en 2018 qui fixe l'objectif : « *réduire l'exposition de la population* ».

La Ville de Paris, premier signataire de la Charte, confirme son engagement en accueillant la 2^{ème} rencontre européenne des Villes et Territoires sans PE !

Merci aussi à notre partenaire Elus, Santé Publique et Territoires qui montrent que les collectivités locales

peuvent être des acteurs majeurs de santé.

Les PE sont « *une menace mondiale à laquelle il faut apporter une solution* » selon les termes du rapport conjoint OMS-PNUE de 2012. Cancers du sein et de la prostate, diabète, obésité, infertilité, troubles du comportement...ont augmenté au cours des dernières décennies non seulement en France, mais dans le monde.

Même si ce n'est pas la seule, **les perturbateurs endocriniens sont une cause majeure** de cette progression, qualifiée par l'Assemblée générale de l'ONU en 2011 « *de défi mondial d'ampleur épidémique* ». La Charte des Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens est un appel à la mobilisation de la société civile, pour faire face à ce défi, en écho à l'appel lancé par les 21 scientifiques de Wingspread (USA).

C'est un grand honneur pour nous d'accueillir pour la conférence introductive la Professeure Ana Soto, de l'Université Tufts à Boston, qui faisait partie de ce petit groupe de scientifiques audacieux qui ont osé bousculer les dogmes et s'adresser à la société pour contribuer à une meilleure **protection de la santé des générations futures !**

André Cicoella, Président du RES
Anne Souyris, Adjointe à la Maire de Paris
chargée de toutes les questions relatives à
la Santé et aux relations avec l'Assistance
Publique-Hôpitaux de Paris

NOTRE DEMARCHE

Les perturbateurs endocriniens sont « *des substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire ainsi des effets délétères sur cet organisme ou sur ses descendants* » (OMS 2002).

Présents dans notre quotidien, nous les trouvons dans nos cosmétiques, les revêtements anti adhésifs, ustensiles de cuisine, contenants alimentaires, produits de nettoyage, ameublement, dispositifs médicaux, pesticides, sols en PVC...

Chacun d'entre nous peut agir en tant que consommateur pour obtenir des produits plus sains. Chaque collectivité locale peut également agir à son niveau pour rendre visible cette pollution invisible et la faire reculer.

Aujourd'hui, nous entrons dans une nouvelle étape. Le Réseau Environnement Santé souhaite amplifier la dynamique « sans perturbateurs endocriniens » en développant en France **un Réseau « Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens » avec :**

- Une charte d'engagements en 5 points à destination des collectivités désirant rejoindre cette dynamique
- Une plateforme d'échanges regroupant des contenus scientifiques, politiques et media ainsi qu'un lieu d'expression pour démultiplier les échanges et les discussions entre les membres du réseau
- Une opération « phtalates » pour rendre visible la pollution invisible des perturbateurs endocriniens par le prélèvement et analyses de cheveux des élus des villes s'engageant dans ce réseau

Nous sommes actuellement à un moment de basculement sur un sujet qui était, il y a encore une dizaine d'années, totalement absent des débats publics. Il n'y a pas de fatalité. Des solutions existent. C'est important de les faire connaître.

Tour d'horizons de nos intervenants....

LES INTERVENTIONS

OUVERTURE DES RENCONTRES



9h00

Anne Souyris, Adjointe à la Maire de Paris chargée de toutes les questions relatives à la Santé et aux relations avec l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris. La Ville de Paris s'est engagée en décembre 2017 à signer la Charte « Villes & Territoires sans Perturbateurs Endocriniens » et en 2015 s'est dotée d'un plan Santé Environnemental.



9h10

André Cicoella, ancien conseiller scientifique à l'INERIS et enseignant à Sciences Po Paris, est le Président du Réseau Environnement Santé (RES) depuis 2009. Auteur de Toxique Planète (2013), Cancer du sein. En finir avec l'épidémie (2016) et Les perturbateurs endocriniens en question, Cancer de la prostate et reproduction masculine (2018).



9h20

Ana Soto, Professeure de Biologie à l'Université Tufts de Boston et à la Chaire Blaise Pascal de Biologie à l'École Normale Supérieure de Paris, co-signataire de l'Appel de Wingspread qui définit pour la première fois les perturbateurs endocriniens. Elle est co-auteure d'environ 200 publications dont la plupart dans les grandes revues de référence. Elle a reçu plusieurs distinctions, comme le *Breast Cancer Fund Hero Award*,

LES EXPERIENCES FRANCAISES



Animée par M **Laurent El-Ghozi**, Président d'Elus, Santé Publique et Territoires.

Avec : **Alexandre Feltz**, Adjoint à la santé publique et environnementale de Strasbourg et **Nadine Rivet**, Adjointe en charge de la petite enfance et des accueils de loisirs de Limoges aborderont les expériences « petite enfance sans perturbateurs endocriniens » mises en place dans leur collectivités. **Christian Poiret**, Président de la

Communauté d'Agglomération du Douaisis et Maire de Lauwin-Planque traitera de la question de la santé environnementale, réponse à la crise sanitaire dans le bassin minier. **Gérard Bapt**, Adjoint à la santé de la ville St Jean, ancien député à l'origine des premières réglementations du bisphénol A et ancien Président du groupe santé environnementale et **Gérard Pujade**, Maire du Séquestre nous expliqueront en quoi les perturbateurs endocriniens sont des préoccupations qui touchent également les territoires ruraux.

La Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens (SNPE) votée par la France en avril 2014 offre aux collectivités territoriales une toile de fond pour agir. Elles sont de plus en plus nombreuses à lancer des campagnes de sensibilisation, à former leurs personnels ou encore à conditionner leurs achats publics afin de réduire l'exposition de la population et de l'environnement aux perturbateurs endocriniens. Les politiques publiques qu'elles entreprennent doivent servir d'exemples pour les autres collectivités françaises et être diffusées, portées en modèle lors de la prochaine SNPE2.

Après les expériences françaises, zoom sur les expériences européennes. Pour ces capitales, la prise de conscience est grandissante. Ces intervenants ont décidé de prendre les devants et d'être des pionniers sur cet enjeu : coopération avec les professionnels de la coiffure, mise en place de critère dans la construction de bâtiments...



LES EXPERIENCES EUROPEENNES



Animé par **Jean-Claude Genêt**, responsable de la campagne « Villes et Territoires sans Perturbateurs endocriniens » avec **Consuelo de Garrastazu**, Directrice du département de

santé environnementale de la Ville de Madrid et **Johan Galster**, Membre de l'administration technique et environnementale du département environnement de la Ville de Copenhague.

Au niveau européen, des capitales mettent en place des plans d'actions "sans perturbateurs endocriniens" pour protéger leur population et l'environnement de leur toxicité. Sous différentes formes : critères d'éco-conditionnalité, charte d'engagement, formations auprès des professionnels de santé, du bâtiment ou encore de la coiffure...

Pas à pas, elles font en sorte d'éliminer de notre quotidien, les substances chimiques les plus nocives. Se basant sur les dernières données scientifiques, des bio-monitorings... et en développant des collaborations avec des laboratoires de recherche, ces villes sont actrices de la santé de leurs citoyens.

CLOTURE DES RENCONTRES



11h50

Laurent El-Ghozi, Président et Fondateur d'Elus, Santé Publique et Territoires, association nationale des villes pour le développement de la santé publique. Il a commencé sa carrière en tant que chirurgien et chef de service à l'Hôpital Max Forestier de Nanterre. Depuis 1989, El-Ghozi est élu municipal. Adjoint au Maire chargé de la Santé, de la Prévention et des Personnes handicapées de 1989 à 2008, il est conseiller municipal chargé de l'enseignement supérieur et de la Ville universitaire depuis 2008. Élu actif, il est représentant des élus locaux dans plusieurs instances régionales (CRSA d'Île-de-France notamment) et nationales (CNLE, CNS).



11h55

Charlotte Marchandise-Franquet, Présidente du Réseau Français des Villes-Santé OMS et Adjointe, déléguée à la santé et à l'environnement à la Ville de Rennes. Ce réseau, créé en 1990 a pour but de : soutenir et développer le Réseau français des Villes-Santé, en référence aux objectifs du programme européen Villes-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé et permettre une coopération entre ces villes, notamment : des échanges d'expériences, des échanges de données, des rencontres et des actions communes.

SIGNATURE ET POINT PRESSE

Pour faciliter l'engagement de collectivités territoriales, le Réseau Environnement Santé propose une Charte « Villes & Territoires sans Perturbateurs Endocriniens ». Une signature officielle aura lieu à 12h00 à la suite du colloque.



Charte d'engagement Villes & Territoires sans Perturbateurs Endocriniens

OBJET : PROTÉGER LA POPULATION ET LES ÉCOSYSTÈMES DE L'EXPOSITION AUX PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

CONSIDÉRANT

Que les **Perturbateurs Endocriniens** sont « des substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire ainsi des effets délétères sur cet organisme ou sur ses descendants » (OMS 2002) ;

Que l'**Organisation Mondiale de la Santé** et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement considèrent les Perturbateurs Endocriniens comme « une menace mondiale à laquelle il faut apporter une solution » ;

Que le **programme d'action général** de l'Union européenne pour l'environnement énumère comme l'un des neuf objectifs prioritaires à atteindre à l'horizon 2020 : protéger les citoyens de l'Union contre les pressions et les risques pour la santé et le bien-être liés à l'environnement ;

Que la **Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens** adoptée en France en avril 2014 a fixé comme objectif de « Réduire l'exposition de la population aux Perturbateurs Endocriniens » ;

Nom et signature de la collectivité territoriale

s'engage à la mise en place dans l'année en cours d'un plan incluant les dispositions suivantes :

1 Restreindre, puis à terme, éliminer l'usage des produits phytosanitaires et biocides qui contiennent des Perturbateurs Endocriniens ainsi que des substances classifiées comme cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction sur leur territoire en accompagnant les particuliers, les propriétaires de zones et d'établissements privés désirant appliquer ces dispositions.

2 Réduire l'exposition aux Perturbateurs Endocriniens dans l'alimentation en développant la consommation d'aliments biologiques et en interdisant à terme l'usage de matériels pour cuisiner et chauffer comportant des Perturbateurs Endocriniens.

3 Favoriser l'information de la population, des professionnels de santé, des personnels des collectivités territoriales, des professionnels de la petite enfance, des acteurs économiques à l'enjeu des Perturbateurs Endocriniens.

4 Mettre en place des critères d'éco conditionnalité éliminant progressivement les Perturbateurs Endocriniens dans les contrats et les achats publics.

5 Informer tous les ans les citoyens sur l'avancement des engagements pris car par cet acte, le signataire consent à mener un plan d'actions sur le long terme visant à éliminer l'exposition aux Perturbateurs Endocriniens.



PRESENTATION DES PROJETS

Limoges : Des crèches et cantines sans perturbateurs endocriniens



Figure 1 - @Francois Clapeau / FR3 Limousin

Limoges s'est engagée dans une démarche de Ville santé citoyenne. A ce titre, elle mène plusieurs expériences et s'est engagée dans une expérimentation de crèche « sans perturbateurs endocriniens ». Cette initiative pourrait être reproduite au sein d'autres crèches municipales ou toutes autres structures accueillant des jeunes enfants. Limoges se lance aujourd'hui dans de nouveaux projets comme l'utilisation de la porcelaine dans les cantines. **Source : [LIEN](#)**

Saint-Jean : Une ville sans perturbateurs endocriniens



En 2011, Gérard Bapt dépose une proposition de loi visant à interdire l'utilisation du BPA dans les contenants alimentaires. En 2018, en tant qu'Adjoint à la Santé de St Jean, il lance l'alerte sur les liens entre infertilité et perturbateurs endocriniens lors d'un colloque organisé par le RES « Y-aura-t-il encore des petits occitans en 2040 ? », il décide alors de faire entrer la ville dans une démarche « sans perturbateurs endocriniens ».

Le Séquestre : Les perturbateurs endocriniens, une préoccupation des territoires ruraux



Les perturbateurs endocriniens sont également une préoccupation dans les territoires ruraux. La commune du Séquestre s'engage ainsi informer et sensibiliser ses citoyens à la question des perturbateurs endocriniens et à lancer des actions dans le domaine de l'alimentation, des crèches et des cantines. Elle prend acte d'informer ses citoyens tous les ans de l'avancement de sa lutte contre ces substances et mélanges chimiques.

Strasbourg : Les actions « petite enfance » sans perturbateurs endocriniens au niveau local.



La région Grand-Est à laquelle appartient Strasbourg est très impliquée dans les thématiques de santé environnementale. La ville a déjà remplacé les barquettes plastiques par l'inox dans les cantines scolaires, mis en place des plans zéro phyto, des clauses environnementales dans la commande et les achats publics... Depuis la signature de la Charte, Strasbourg désire faciliter l'utilisation de produits sans perturbateurs endocriniens sur son territoire.

La Communauté d'Agglomération du Douaisis : l'exemple d'une politique agricole et alimentaire « sans perturbateurs endocriniens »



Depuis 2007, la Communauté d'Agglomération du Douaisis prend en compte de manière croissante les problématiques santé environnementale sur son territoire : circuits courts, plan bio, ateliers jardinage au naturel... La signature de la Charte a accéléré cette dynamique, l'année 2018-2019 sera dédiée à « Alimentation et perturbateurs endocriniens » et un accompagnement spécifique sera fait en faveur du secteur de la petite enfance.

« Libres de contaminantes hormonales »



Sur le sujet des perturbateurs endocriniens, l'Espagne tire également son épingle du jeu. Madrid ainsi que plusieurs villes et communautés autonomes ont décidé d'intégrer la campagne « *Libre de contaminantes hormonales* » d'Ecologistas en acción et de la Fundación Alborada. Elles s'engagent sur un certain nombre de points comme limiter l'utilisation de pesticides, l'usage du plastique et promouvoir l'alimentation bio dans les cantines... **Le guide d'actions pour les collectivités locales : [LIEN](#)**

NOS ATELIERS SANTE ENVIRONNEMENT

Vendredi 28 septembre

14h30-16h : Atelier « Les expériences sans perturbateurs endocriniens au niveau européen » par le Réseau environnement santé (RES) ou comment Madrid et Copenhague luttent contre les perturbateurs endocriniens.

15h30-17h : Atelier « Santé environnementale, le pouvoir des villes » par le Réseau environnement santé (RES) et Élus, Santé publique et Territoire. L'occasion d'identifier les leviers d'action, les ressources à mobiliser, les contraintes et difficultés présentes sur les territoires.

17h15-18h45 : Atelier « Les établissements de santé sans perturbateurs endocriniens » par le Réseau environnement santé (RES) avec K. Chagnes du Comité pour le développement durable en santé (C2DS), de V. Rio co-fondatrice du collectif BAMP et S. Babajko de l'INSERM et spécialiste du MIH.

Samedi 29 septembre

14h-15h : Atelier Biodiversité par le Réseau environnement santé (RES) avec V. Cuvillier de l'Université de Lille et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de Lille et A. Levy, Architecte et ex-chercheur du CNRS.

14h-15h : Protéger la période de la petite enfance, les « 1000 » jours de la vie par le Réseau environnement santé avec A. Lafourcade, opératrice de la stratégie santé environnement et petite enfance de l'ARS Nouvelle Aquitaine, V. Rio du collectif BAMP et R. Taib, Directeur Financier de l'Hôpital Privé Nord Parisien.

14h-18h : Atelier Maskbook par le Réseau environnement santé (RES) et par Art of change 21 pour créer son propre masque de manière créative et écologique comme symbole du lien santé-pollution-climat et rendre visible la pollution invisible.

15h-17h : Do it yourself - cosmétiques naturels par le Réseau environnement santé (RES) et Générations cobayes pour créer ses propres cosmétiques sans perturbateurs endocriniens. Sur inscription : 20 personnes

CAMPAGNE « Phtalates, vers une ville sans perturbateurs endocriniens »

L'objectif : rendre visible la pollution invisible des perturbateurs endocriniens (PE) pour placer cette problématique de santé publique au cœur du débat public. Cette opération veut mettre en évidence l'ampleur du problème et plaider pour une action déterminée et concertée afin de réduire l'impact des PE dans notre environnement. Elle vise à sensibiliser et informer le grand public et les professionnels pour les convaincre de se mobiliser pour réduire leur exposition aux PE.

Méthode : Prélever sur les conseillers volontaires des villes s'engageant dans la campagne VTSPE du RES une mèche de cheveux d'environ 3 à 4 cm à l'arrière du crâne. Le prélèvement de cheveux est non invasif, c'est un procédé simple à mettre en œuvre avec l'obtention d'analyses rapides. À partir de l'échantillon, il est possible de dresser le bilan de contamination des personnes par les phtalates sur les 3 à 4 derniers mois (les cheveux ont une « mémoire »). Les résultats confidentiels seront remis 3 à 4 semaines après le prélèvement. La communication sur les résultats pourra être commune à plusieurs villes.

Les phtalates : Les phtalates : famille de molécules emblématiques reconnues comme PE par la littérature scientifique actuelle. Ils sont fabriqués à raison de 3 millions de tonnes/an dans le monde, principalement utilisés en tant que plastifiants des PVC pour leur flexibilité. La moitié des phtalates présents dans notre organisme sont éliminés entre 8 et 48 heures chez l'humain. Notre corps ne les stocke pas mais ils sont retrouvés dans nos matrices biologiques (sang, urines, cheveux...) sous forme de molécules appelées métabolites. La principale source de contamination est l'alimentation, mais on peut les trouver aussi dans les cosmétiques (parfums), les jouets en plastiques, les dispositifs médicaux et les médicaments, les compléments alimentaires et l'air intérieur (poussière).

Ils participent à **l'explosion des maladies chroniques** en lien principalement à une exposition pendant la grossesse, les effets survenant pendant l'enfance et à l'âge adulte (troubles de la reproduction, troubles du comportement, diabète, obésité, cancer du sein, asthme...). Ils impactent aussi les écosystèmes.

Il est donc possible de réduire la contamination par les phtalates en les éliminant à la source

Les élus de Paris et Strasbourg ont déjà participé à cette opération les 24 et 25 septembre 2018 pour montrer leur engagement à agir concrètement pour réduire l'exposition aux phtalates et, plus largement, aux perturbateurs endocriniens.

Les objectifs de la stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens (SNPE) : **la réduction de l'exposition de la population aux perturbateurs endocriniens**

Sources d'exposition & impacts des phtalates

LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire ainsi des effets délétères sur cet organisme ou sur ces descendants (OMS, 2002)

Ces molécules peuvent :

- Imiter
- Bloquer
- Modifier l'action de nos hormones

LES PHTALATES

Fabriquées à raison de 3 millions de tonnes par an dans le monde, ces molécules sont utilisées en tant que plastifiant des PVC pour leur flexibilité. On les retrouve donc dans de nombreux produits de consommations courantes.

Caractéristiques :

- Perturbateurs Endocriniens
- Plusieurs sont classées toxiques pour la reproduction (règlement CLP)
- Retrouvées chez 99,6% des femmes enceintes (cohorte ELFE)
- Pas d'accumulation / élimination rapide du corps
- Contamination quotidienne

IMPACTS SUR LA SANTÉ

Selon l'Endocrine Society l'exposition directe ou pendant la grossesse aux phtalates engendre des problèmes de :

- Prématurité / baisse du poids de naissance
- Problèmes de développement de l'appareil génital
- Reproduction féminine et masculine
- Obésité
- Troubles du comportement / baisse du QI

IMPACTS SUR LES ÉCOSYSTÈMES

Impacts entre autres sur :

- Reproduction des mammifères
- Fertilité des insectes
- Intersexualité des poissons

ELFE : Etude Longitudinale Française Depuis l'Enfance
 OMS : Organisation Mondiale de la Santé
 CLP : Classification, Labelling, Packaging

RES
réseau environnement santé

Opération prélèvement de cheveux à Paris



André Cicoella, Anne Hidalgo, Anne Souyris
Mairie de Paris



Roland Ries, Alexandre Feltz
Mairie de Strasbourg

Opération prélèvement de cheveux à Strasbourg

NOS PARTENAIRES

Élus, santé publique & territoires



« Élus, santé publique & territoires » a été créée en octobre 2005 à l'initiative d'élus locaux en charge de la Santé, désireux de promouvoir des politiques locales de prévention et promotion de la santé tenant compte de l'ensemble de ses déterminants, contractualisées avec l'État et les ARS, visant la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. En 2015, nous avons organisé ensemble une journée nationale d'étude « Santé environnementale : le pouvoir des villes ». Il s'agissait de présenter aux villes les différents leviers d'actions pour mettre en œuvre des politiques locales de santé environnementale.

Notre partenariat s'est renouvelé le 10 octobre 2017 avec l'organisation du 1^{er} Colloque des Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens, et cette année avec la seconde édition. Cette démarche a pour objectif de lancer un réseau de « Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens ».

Plus d'informations sur leur site : <http://www.espt.asso.fr/publications.html>

Mairie de Paris



Le Plan Parisien de Santé Environnementale est une démarche inédite pour la Ville de Paris. Cette action en faveur de la santé environnementale n'est certes pas nouvelle. Il y a déjà 6 ans, Paris fut la première collectivité à suivre les recommandations des lanceurs d'alerte et à interdire le bisphénol A des biberons distribués dans les crèches. Ce plan consacre définitivement l'ambition de notre Ville d'activer tous les leviers disponibles pour améliorer la santé de ses habitants.

Plus d'informations sur leur site : <https://api-site.paris.fr/images/81586>

POUR UNE STRATEGIE NATIONALE PERTURBATEURS ENDOCRINIENS (PHASE 2) AMBITIEUSE !

Après avoir obtenu l'interdiction du bisphénol A dans les biberons en 2010 et les contenants alimentaires en 2011, le RES avait demandé qu'une Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens soit élaborée pour ne plus gérer substance par substance cette question mais pour en faire une politique d'ensemble. La 1^{ère} phase de la SNPE a été adoptée en avril 2014 avec **comme objectif principal la réduction de l'exposition de la population** sans faire référence à des seuils.

Le rapport des inspections générales (Santé, Développement Durable, Agriculture) sur la Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens publié en février 2018 en fait un bilan très positif, mais en souligne les limites en termes de recherche et de moyens mis en œuvre. Le RES appuie cette demande.

La 2^{ème} phase de la SNPE doit passer du stade du constat au stade de l'élimination de ces substances de notre environnement. Elle doit favoriser la mobilisation de la société civile, comme les collectivités locales (Paris, Strasbourg...) en montrent la voie en signant **la charte « Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens »** proposée par le RES. Plus largement, c'est une politique de Santé environnementale qui doit être menée.

En septembre 2018, l'Assemblée générale de l'ONU va débattre une nouvelle fois de la réponse de la communauté internationale à l'épidémie de maladies chroniques. La France doit agir pour que la question des Perturbateurs Endocriniens, « *Une menace mondiale à laquelle il faut apporter une solution* » selon l'OMS, soit prise en compte.